

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > DE - Ingénierie sociale

← Retour à la recherche

DE - Ingénierie sociale

Code de la fiche :
RNCP39644

Etat :
Active

 Télécharger la fiche



Aide en ligne



Supplément Europass : FR - EN

L'essentiel

 Nomenclature
du niveau de qualification

Niveau 7

 Code(s) NSF

332 : Travail social

 Formacode(s)

44072 : Travail social

44056 : Travail social en réseau

 Date de début des
parcours certifiants

01-09-2024

 Date d'échéance
de l'enregistrement

31-12-2026

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Blocs de compétences

Secteur d'activité et type d'emploi

Voie d'ac

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

Certificateur(s)



Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
Ministère chargé de la solidarité	-	-	-
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le diplôme d'Etat d'ingénierie sociale atteste des compétences nécessaires pour exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale.

Activités visées :

Fonction : Expertise-conseil

Activité 1 : Diagnostiquer et contextualiser

analyser des problématiques complexes

situer des problématiques locales ou spécifiques dans un contexte plus large

repérer et analyser les enjeux, les logiques, les stratégies des acteurs

réaliser des diagnostics pluridimensionnels : politiques sociales, analyse territoriale, analyse des populations, analyse des interventions

concevoir et construire un dispositif de veille sociale

concevoir, commander, utiliser des systèmes d'information

Activité 2 : Proposer et anticiper

réaliser des études prospectives

instruire des décisions, des choix stratégiques, des questions de politiques sociales ou de méthodes

proposer des stratégies d'action ou d'intervention, des scénarios possibles

commander, réaliser des études ou recherches ou y participer

faciliter la production et la coproduction de savoirs, les capitaliser et les diffuser

Fonction : Conception et développement

exploiter les ressources diagnostiques, apporter des concepts opératoires

construire ou aider à construire des réponses aux besoins sociaux en tenant compte des contraintes et des ressources sur les plans techniques, économiques, financiers, organisationnels, humains et culturels

articuler les politiques, les missions des institutions et les besoins du terrain

construire des réponses critiques et innovantes

jouer un rôle de traducteur et de catalyseur favorisant le lien entre technique et politique

concevoir, piloter l'élaboration, négocier, conduire et évaluer des projets complexes, des dispositifs, des programmes, des systèmes, des organisations

développer le partenariat institutionnel

mobiliser les acteurs internes et externes

mobiliser les ressources et les compétences

analyser, évaluer, identifier et anticiper les besoins de changement
définir des modalités organisationnelles susceptibles de répondre au changement
susciter, faciliter et organiser les changements en vue d'une adaptation ou d'une évolution de l'organisation
développer les compétences et ressources collectives
mobiliser les ressources humaines, documentaires, les compétences pédagogiques pour organiser l'accueil des salariés, leur accompagnement dans des parcours de formation continue, de formation en alternance, de tutorat et de validation des acquis
développer la production et la transmission des connaissances et des compétences en site de travail
analyser et capitaliser les pratiques individuelles et collectives

Fonction : Evaluation

définir les enjeux et les cadres de référence d'une évaluation
définir l'objet de l'évaluation (établissement, organisation, politique, projet, pratique..)
définir les conditions et moyens de l'évaluation
analyser et repérer les positionnements respectifs des acteurs (commanditaire, évaluateur, chef de projet)
organiser la participation des acteurs au processus d'évaluation (professionnels, bénévoles, usagers...)
élaborer des systèmes de référence
concevoir mettre en œuvre et piloter un dispositif d'évaluation interne
communiquer les résultats

Compétences attestées :

Blocs de compétences 1 : Contribuer à la production de connaissances dans le champ de l'action sociale et médico-sociale

réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation
construire un dispositif d'observation et de veille sociale
conduire des études ou des recherches

Blocs de compétences 2 : Développer de l'ingénierie de projets et des analyses prospectives

conduire des analyses prospectives
développer une ingénierie de projets ou de programmes
piloter des démarches évaluatives

Bloc de compétences 3 : Contribuer à conduire des projets de transformation sociale

évaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels
promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives
coordonner, animer et réguler des collectifs de travail
assurer la communication et l'information pour l'efficience des actions et la diffusion des connaissances

Modalités d'évaluation :

L'acquisition des compétences est évaluée par des épreuves écrites, orales, la rédaction et la soutenance d'un mémoire.

Blocs de compétences

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation</p> <p>Savoir mobiliser et exploiter les connaissances des politiques sociales, des acteurs locaux et institutionnels, des organisations, des méthodes d'intervention sociale pour situer les problématiques locales ou spécifiques dans un contexte plus large et les rendre intelligibles</p> <p>Savoir mettre en lien les enjeux et les objectifs</p> <p>Construire un dispositif d'observation et de veille sociale</p> <p>Savoir rechercher et exploiter les sources d'information</p> <p>Savoir identifier les indicateurs pertinents</p> <p>Savoir organiser un système d'information</p> <p>Savoir mobiliser les partenariats nécessaires</p> <p>Conduire des études ou des recherches</p> <p>Maîtriser l'utilisation de méthodes d'études et de recherche en sciences humaines et sociales</p> <p>Maîtriser les concepts et les démarches pour analyser les grandes questions sociales contemporaines</p> <p>Savoir concevoir appels d'offres et cahiers des charges</p> <p>Savoir piloter et accompagner des études ou des recherches</p>	<p>Epreuve : Recherche à dimension professionnelle</p> <p>Forme : Mémoire de 90 à 120 pages hors annexes</p> <p>Ecrit noté sur 20 : coef. 3 et soutenance orale notée sur 20 : coef. 2</p> <p>Epreuve organisée en centre d'examen d'une durée de 50 minutes séquencée de la manière suivante : 10 minutes de présentation par le candidat et 40 minutes d'échanges avec les examinateurs</p>

RNCP39644BC02 - Développer de l'ingénierie de projets et des analyses prospectives

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Conduire des analyses prospectives</p> <p>Maîtriser les modèles méthodes et techniques de la prospective</p> <p>Savoir formaliser et proposer des stratégies d'action</p> <p>Développer une ingénierie de projets ou de programmes</p> <p>Maîtriser les théories et méthodologies de conduite de programmes ou de projets complexes, leur approche critique</p> <p>Savoir évaluer les ressources correspondantes nécessaires</p> <p>Savoir identifier les enjeux liés au processus de formation et de recherche</p> <p>Savoir conduire et susciter des démarches de coproduction</p> <p>Piloter des démarches évaluatives</p> <p>Connaître l'histoire et les dispositifs d'évaluation des politiques publiques</p> <p>Maîtriser les théories, méthodes et outils de l'évaluation</p> <p>Savoir favoriser la réflexion éthique</p>	<p>Epreuve : Ingénierie de développement</p> <p>Forme : rapport collectif 30 à 35 pages hors annexes</p> <p>Ecrit collectif noté sur 20 coef. 1 et soutenance orale notée individuellement sur 20 coef. 1</p> <p>Epreuve organisée par l'établissement de formation</p>

RNCP39644BC03 - Contribuer à conduire des projets de transformation sociale

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Evaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels</p> <p>Savoir identifier, valoriser et évaluer les compétences</p> <p>Savoir susciter l'adhésion et l'implication des acteurs</p> <p>Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives</p> <p>Savoir rendre le travail formateur en favorisant la transmission professionnelle</p> <p>Savoir développer les processus et moyens d'accès à la formation</p> <p>Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail</p> <p>Maîtriser les théories et techniques d'animation de groupe, d'analyse et de gestion de conflits</p> <p>Savoir gérer des partenariats</p> <p>Assurer la communication et l'information pour l'efficience des actions et la diffusion des connaissances</p> <p>Savoir choisir les outils d'information et de communication appropriés aux circonstances et aux interlocuteurs</p> <p>Savoir promouvoir l'information et la communication entre les pôles techniques et politiques</p> <p>Savoir construire des argumentations précises et concises</p>	<p>Epreuve : Communication ressources humaines</p> <p>Forme : article de 10 000 à 12 000 signes relatif à l'une des quatre compétences du bloc de compétences</p> <p>Epreuve organisée par l'établissement de formation qui valide le sujet choisi par le candidat</p>

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

L'obtention de la certification est conditionnée par l'obtention des trois blocs de compétences. Chaque bloc de compétences est validé séparément

Les titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES) et les titulaires du certificat aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) sont dispensés du bloc de compétences 3 et de l'épreuve de certification correspondante. Ils peuvent par ailleurs, bénéficier d'allègements de formation sur les blocs de compétences 1 et 2.

Les titulaires de diplômes de niveau 7 peuvent bénéficier d'allègement de formation dans les différents blocs de compétences en fonction des diplômes détenus.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Tout organisme public ou privé développant des politiques, des projets, des programmes dans le domaine social, médico-social ou de l'intervention sociale.

Type d'emplois accessibles :

- chargé de mission
- chargé d'études
- conseiller technique
- chef de projet

Code(s) ROME :

K1403 - Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1201 - Action sociale

K1802 - Développement local

Références juridiques des réglementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Puissent se présenter à la procédure d'admission les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme classé au moins de niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles ;
- être titulaire d'un diplôme au moins classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- appartenir au corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des directeurs, des chefs de service ou des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré.

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Le préfet de région nomme le jury du diplôme qui comprend :</p> <p>1° Le représentant de l'Etat en région et le recteur ou son représentant. L'un d'entre eux assure la présidence du jury ;</p> <p>2° Des enseignants des universités ou établissements d'enseignement supérieur, des formateurs des établissements de formation préparant aux diplômes de travail social ;</p> <p>3° Des représentants de services déconcentrés de l'Etat, des collectivités publiques, des personnes qualifiées dans le domaine des politiques sociales ;</p> <p>4° Pour un quart au moins de ses membres des représentants qualifiés du secteur professionnel, pour moitié employeurs, pour moitié salariés.</p> <p>Ce jury peut, en tant que de besoin, se subdiviser en groupes d'examineurs.</p>	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
En contrat d'apprentissage	X		<p>Le préfet de région nomme le jury du diplôme qui comprend :</p> <p>1° Le représentant de l'Etat en région et le recteur ou son représentant. L'un d'entre eux assure la présidence du jury ;</p> <p>2° Des enseignants des universités ou établissements d'enseignement supérieur, des formateurs des établissements de formation préparant aux diplômes de travail social ;</p> <p>3° Des représentants de services déconcentrés de l'Etat, des collectivités publiques, des personnes qualifiées dans le domaine des politiques sociales ;</p> <p>4° Pour un quart au moins de ses membres des représentants qualifiés du secteur professionnel, pour moitié employeurs, pour moitié salariés.</p>	-
Après un parcours de formation continue	X		<p>Le préfet de région nomme le jury du diplôme qui comprend :</p> <p>1° Le représentant de l'Etat en région et le recteur ou son représentant. L'un d'entre eux assure la présidence du jury ;</p> <p>2° Des enseignants des universités ou établissements d'enseignement supérieur, des formateurs des établissements de formation préparant aux diplômes de travail social ;</p> <p>3° Des représentants de services déconcentrés de l'Etat, des collectivités publiques, des personnes qualifiées dans le domaine des politiques sociales ;</p> <p>4° Pour un quart au moins de ses membres des représentants qualifiés du secteur professionnel, pour moitié employeurs, pour moitié salariés.</p>	-
En contrat de professionnalisation	X		<p>Le préfet de région nomme le jury du diplôme qui comprend :</p> <p>1° Le représentant de l'Etat en région et le recteur ou son représentant. L'un d'entre eux assure la présidence du jury ;</p> <p>2° Des enseignants des universités ou établissements d'enseignement supérieur, des formateurs des établissements de formation préparant aux diplômes de travail social ;</p> <p>3° Des représentants de services déconcentrés de l'Etat, des collectivités publiques, des personnes qualifiées dans le domaine des politiques sociales ;</p> <p>4° Pour un quart au moins de ses membres des représentants qualifiés du secteur professionnel, pour moitié employeurs, pour moitié salariés.</p>	-
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience	X		<p>Le préfet de région nomme le jury du diplôme qui comprend :</p>	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			<p>1° Le représentant de l'Etat en région et le recteur ou son représentant. L'un d'entre eux assure la présidence du jury ;</p> <p>2° Des enseignants des universités ou établissements d'enseignement supérieur, des formateurs des établissements de formation préparant aux diplômes de travail social ;</p> <p>3° Des représentants de services déconcentrés de l'Etat, des collectivités publiques, des personnes qualifiées dans le domaine des politiques sociales ;</p> <p>4° Pour un quart au moins de ses membres des représentants qualifiés du secteur professionnel, pour moitié employeurs, pour moitié salariés.</p>	

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP39644BC03 - Contribuer à conduire des projets de transformation sociale	<u>RNCP36836 - CA - Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)</u>	RNCP36836BC01 - Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale ET RNCP36836BC02 - Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale ET RNCP36836BC03 - Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention ET RNCP36836BC04 - Contribuer au projet d'établissement ou de service
RNCP39644BC03 - Contribuer à conduire des projets de transformation sociale	<u>RNCP36838 - CA - Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)</u>	RNCP36838BC01 - Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques ET RNCP36838BC02 - Définir et piloter le projet d'établissement ou de service ET RNCP36838BC03 - Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
		ET RNCP36838BC04 - Gérer les volets économique, financier et logistique de l'établissement ou du service

Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance totale :

Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance
<u>RNCP4505 - DE - d'ingénierie sociale (DEIS)</u>

Base légale

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
02/07/2006	Décret n°2006-770 du 30 juin 2006 relatif au diplôme d'Etat d'ingénierie sociale
25/07/2006	Arrêté du 2 août 2006 relatif au diplôme d'Etat d'ingénierie sociale

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
26/06/2024	Arrêté du 17 juin 2024 portant modification de l'arrêté du 2 août 2006 relatif au diplôme d'Etat d'ingénierie sociale

Date de publication de la fiche	03-10-2024
Date de début des parcours certifiants	01-09-2024
Date d'échéance de l'enregistrement	31-12-2026
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-12-2029

Pour plus d'informations

Statistiques :

Liste des organismes préparant à la certification :

Liste des organismes préparant à la certification

Historique des changements de certificateurs :

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	Est ajouté	03-10-2024

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP4505</u>	DE - d'ingénierie sociale (DEIS)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation